

---

Le rapport des explorations géologiques fut soumis au parlement, l'an dernier, en manuscrit, et l'impression en fut ordonnée comme documents de la session. Pour assurer l'exactitude du texte, il est nécessaire que l'impression soit surveillée par les attachées à la commission géologique, et comme ces messieurs sont en explorations tout l'été, l'impression n'a pu être faite que plus tard. Par suite, je n'ai reçu les feuilles pour le relieur que depuis la réunion du parlement, et la distribution du volume des documents de la session, dans lequel se trouvera ce document, est différée de plusieurs mois déjà, et c'est là un inconvénient grave. Je recommanderais respectueusement qu'on adoptât un autre plan pour la publication de ce rapport.

Durant la dernière session, le parlement adopta une résolution recommandant le remaniement des traitements de ses employés.

Quant aux employés du bureau des impressions, ils ont été pris parmi le personnel des deux chambres, nommés employés de l'une et de l'autre et placés sous le contrôle de ce comité collectif. Par suite, tout remaniement de leurs traitements ne pourra être fait que par l'intermédiaire de ce comité.

Conformément à la loi, j'ai transmis au ministre des finances, afin qu'il l'approuve et soumette au parlement avec le budget, une évaluation des sommes probablement requises pour les impressions du parlement durant l'année fiscale expirant au premier juillet 1873; cette évaluation représente un total de \$35,000, sujet à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,  
Greffier du Comité Collectif des Impressions.